

Cotonou, le 26 août 2022

N° 000_/CENA/PT/RAP/DGE/DCF/SP

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AVIS D'APPEL À CANDIDATURES POUR LE RECRUTEMENT DES AGENTS ÉLECTORAUX DANS LE CADRE DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 08 JANVIER 2023.

Dans le cadre de l'organisation des élections législatives du dimanche 08 janvier 2023 en République du Bénin, la Commission Electorale Nationale Autonome (CENA) lance un appel à candidatures en vue du recrutement des :

- a. Coordonnateurs d'Arrondissement (CA);
- b. Assistants de Coordonnateur d'Arrondissement (ACA) et ;
- c. Membres de Postes de Vote (MPV).

1- COORDONNATEURS D'ARRONDISSEMENT (CA)

> PROFIL

Peuvent être candidats au poste de coordonnateurs d'arrondissement, les citoyens béninois de l'un ou l'autre sexe appartenant à l'une ou l'autre des catégories ci-après :

- Magistrats en activité ou non ;
- Greffiers ou officiers de justice en activité ou non ;
- Administrateurs civils en activité ou non ;
- Administrateurs électoraux en activité ou non ;
- Cadres de la catégorie A ou équivalent en activité ou non.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit contenir les pièces ci-après :

- a. un formulaire d'inscription à remplir en ligne à l'adresse <u>https://ecena.bj/ecena</u>;
- b. une copie numérisée d'une pièce d'identification du postulant à joindre au formulaire rempli en ligne;
- c. une copie numérisée d'une attestation de diplôme ou tout autre document officiel justifiant de l'appartenance du postulant à l'une des catégories socioprofessionnelles précitées à joindre au formulaire rempli en ligne.

2- ASSISTANTS DES COORDONNATEURS D'ARRONDISSEMENT (ACA)

> PROFIL

Peuvent être candidats au poste d'assistant de coordonnateur d'arrondissement, les citoyens béninois, de l'un ou l'autre sexe, titulaires du baccalauréat plus 2 (BAC+2) au moins ou d'un diplôme équivalent.

> DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit contenir les pièces ci-après :

- a. un formulaire d'inscription à remplir en ligne à l'adresse <u>https://ecena.bj/ecena</u>;
- b. une copie numérisée d'une pièce d'identification du postulant à joindre au formulaire rempli en ligne;
- une copie numérisée du diplôme requis à joindre au formulaire rempli en ligne.

3- MEMBRES DE POSTES DE VOTE (MPV)

PROFIL

Peuvent être candidats au poste de membre de poste de vote, les citoyens béninois de l'un ou l'autre sexe remplissant les conditions suivantes :

- être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent ;
- résider dans la commune de son centre de vote ;
- appartenir à la catégorie des cadres A, B, C ou équivalent en activité ou à la retraite.

> DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit contenir les pièces ci-après :

- a. une fiche d'inscription dûment remplie à télécharger à l'adresse www.cena.bj;
- b. une copie non légalisée d'une pièce d'identification du postulant;
- c. une copie non légalisée du diplôme requis.

4- DÉPÔT DES DOSSIERS

Les dossiers de candidature seront déposés contre récépissé de dépôt :

- pour les candidatures aux postes de CA et ACA, en ligne, à l'adresse https://ecena.bj/ecena du 1er au 15 septembre 2022 à minuit;
- pour les candidatures aux postes de MPV, auprès des équipes de la CENA installées au sein des Mairies, du 1er au 14 septembre 2022 de 09 heures à 17 heures précises.

Pour toute information, prière contacter la CENA à travers son site web <u>www.cena.bj</u> ou les agents déployés sur toute l'étendue du territoire national.

Le Président Sacca LAFIA.